

À SAVOIR

À l'intérieur de l'unité d'hospitalisation de très courte durée médicale, les visites sont autorisées de 13h à 20h et interdites aux enfants de moins de 12 ans.

Le numéro d'appel du poste infirmier est le 02 99 28 95 57.

LES MODALITÉS DE SORTIE

Pour le retour à domicile, les professionnels s'assurent de la présence d'une personne si nécessaire et remettent une pochette contenant l'ensemble des examens disponibles au moment de la sortie (clichés radiologiques, résultats des examens de biologie) ainsi que les documents personnels remis à l'entrée.

Le transport s'effectue ensuite soit :

- par ses propres moyens ;
- en taxi : le règlement de la course est à honorer directement au prestataire ;
- en ambulance : uniquement sur décision et prescription médicale.

Le service des urgences fonctionne 24h/24. Par conséquent la sortie peut se faire la nuit. Les conditions d'une éventuelle sortie en soirée seront évaluées dès l'arrivée par l'équipe d'accueil et d'orientation.

Pour toute sortie d'un patient mineur, la présence d'un majeur désigné par l'autorité parentale est obligatoire.

**UNITÉ MÉDICO-CHIRURGICALE ADULTES**

Hôpital Pontchaillou · Centre urgences réanimations - porte B

2, rue Henri Le Guilloux
35033 Rennes cedex 9

Téléphone standard : 02 99 28 43 21

Téléphone secrétariat médical de 8h à 18h en semaine : 02 99 28 93 40

URGENCES MÉDICO-CHIRURGICALES ADULTES



LIVRET D'ACCUEIL



En l'absence de gravité, il est préférable de consulter son médecin traitant ou le médecin de garde.

Madame, Monsieur,

L'unité médico-chirurgicale adultes du CHU de Rennes accueille et prend en charge sans distinction, toute personne se trouvant en situation d'urgence.

Les équipes soignantes se relayent 24h/24 pour vous accueillir et s'efforcent de tout mettre en œuvre pour limiter la durée de passage.

Un questionnaire de satisfaction est remis à la sortie et peut être déposé dans les boîtes aux lettres dédiées. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions et observations.

Le service est organisé en plusieurs secteurs de soins :

- l'UAO : Unité d'accueil et d'orientation ;
- le module A : prises en charge estimées de courte durée ;
- les modules B et C : prises en charge nécessitant des examens plus complexes ;
- l'UHTCDM : Unité d'hospitalisation de très courte durée Médicale (durée inférieure à 24 heures).

Les urgences gynécologiques et les urgences pédiatriques (enfants de moins de 16 ans) sont accueillies à l'hôpital Sud.

L'ACCUEIL

La personne prise en charge est installée en salle d'attente ou directement dans une salle d'examen.

L'infirmière d'accueil et d'orientation (IAO)

- reçoit les patients ;
- s'informe du motif d'arrivée ;
- évalue la gravité et en réfère si besoin au médecin d'accueil ;
- enregistre l'identité et pose le bracelet indispensable à la sécurité des soins ;
- renseigne et vérifie les coordonnées :
 - de la personne à prévenir ;
 - du médecin traitant ;
 - de la société d'ambulance à contacter lors la sortie.

Aux urgences, les priorités sont déterminées en fonction de la gravité et non selon l'ordre d'arrivée.

Le médecin d'accueil et d'orientation (MAO)

- prévoit les examens ;
- prend la décision de l'orientation vers le secteur adapté ;
- dans certains cas, il pourra aussi réorienter vers un médecin de ville, un spécialiste ou un autre établissement de soins (public ou privé).



LES ACCOMPAGNANTS

Ils devront s'installer en salle d'attente et seront informés par l'équipe de l'évolution de la prise en charge de leur proche. Seuls les mineurs sont systématiquement accompagnés.

Il est demandé aux accompagnants de bien vouloir respecter les espaces dédiés et préserver le calme pour le confort, la sécurité et la qualité des soins de leurs proches.

Les accompagnants sont invités à vérifier que leurs coordonnées soient bien enregistrées dans le dossier du patient avant leur départ.

LA DURÉE DE PASSAGE

Elle est variable et s'explique par :

- l'élaboration du diagnostic ;
- les délais nécessaires à l'obtention des résultats des examens ;
- l'affluence et le nombre de patients présents ;
- si nécessaire :
 - l'avis d'un spécialiste ;
 - la disponibilité d'un lit d'hospitalisation ;
 - la disponibilité d'un équipage de transfert.

INFORMATIONS PRATIQUES

Comment venir

Urgences médico-chirurgicales adultes [UMCA]
Hôpital Pontchaillou
Suivre "centre urgences réanimations" • porte B
2, rue Henri Le Guilloux
35033 Rennes cedex 9

Métro :

station Pontchaillou
Bus : lignes 2 - 31
arrêt Anatole France

La Navette plus

est à votre disposition
à partir du parking P4
et du métro



Urgences médico-chirurgicales adultes UMCA